

RETRO DU MINISTRE DE LA JUSTICE S.E. LUZOLO **BAMBI LESSA**

Le ministre de la justice Luzolo Bambi Lessa a fait de la lutte contre la corruption, l'impunité et la réforme de la justice son cheval de bataille. Dès son entrée en fonction à la tête du ministère, Luzolo Bambi l'a annoncé devant la presse tant nationale et qu'internationale lors de son 1^{er} point de presse tenue le 17 novembre 2008.

C'est un pari gagné pour le ministre de la justice, qui, au lendemain de l'annonce, a diligenté des enquêtes au sein des entreprises publiques. Une opération baptisée « opération mains propres ». La SNEL, la société nationale d'électricité est parmi les premières entreprises où la justice congolaise a enquêté sur la gestion de 6,5 millions de dollars américains empruntés à la Banque internationale de crédit pour la réparation du groupe 23 du barrage d'Inga.

Le regard de la justice était également tourné vers le secteur du génie civil. Ainsi en décembre 2008 la population congolaise en générale et kinoise en particulier avait accueilli avec joie l'arrestation d'une dizaine des entrepreneurs expatriés et congolais. Ils ont été arrêtés pour n'avoir pas exécuté les travaux de voirie et de construction des écoles et logements sociaux pour lesquels ils avaient gagnés les marchés publics.

Convaincu de son action de faire de la RDC un pays où règnent la justice et la sécurité, le ministre de la justice s'est également déployé dans l'éradication du phénomène kuluna. Le ministre Luzolo a déclaré la guerre au kuluna. À Mbanza ngungu il a assisté au procès d'un monsieur qui, à l'aide d'une machette, a tué sa femme et ses enfants. Une action saluée par la population congolaise. Ces jeunes délinquant ont été arrêté, jugés, condamnés de 5 à 20 ans de prison ferme puis transférés dans les centres pénitentiaires des Osio en province orientale et Buluwo au Katanga. Ces deux prisons ne sont que des lieux de transit en attendant la réhabilitation des prisons d'Ekafela et Angenga à l'Equateur où ces détenus vont purger leurs peines. Au total une centaine des ces jeunes délinquants ont été envoyé à Osio et Buluwo.

Concernant la réforme de la justice, le ministre s'est battu et continue son combat pour l'amélioration de conditions de vie des magistrats. Premier résultat, ces derniers ont pu bénéficier des jeeps. Un concours de recrutement des nouveaux magistrats a été organisé. Il ya plus de dix ans que ce concours n'avait plus eu lieu en RDC. Sur 13000 dossiers enregistrés, 6000 candidats seulement ont participé aux épreuves desquelles ne seront retenus que les 1000 meilleurs

candidats. Toujours à propos de la magistrature, le Président de la République avait signé des ordonnances portant nomination, mise à la retraite et révocation des magistrats.

Sur le plan international, le ministre de la justice a toujours prôné la bonne coopération avec la justice internationale. Ainsi, il a représenté la RDC à la septième et huitième assemblée générale des états membres de la cour pénale internationale tenue à la Haye. Du haut de la tribune, le ministre Luzolo bambi lessa a démontré la confiance que la RDC a vis-à-vis de la justice internationale et son intention de coopérer.